

# BIOCOMMINGES

AVRIL 2018 - # 6

Journal de la SCOP Biocomminges  
Magasins Biocoop Bazert & Landorthe

*BioMéninges, Gazette de la SCOP Bio-Comminges, a vocation à vous informer en toute transparence des évolutions de vos magasins Biocoop, Bazert et Landorthe, de nos prix, de nos animations, de la vie de notre association de consom'acteurs CARLINE, du monde de La Bio et de tout ce qui nous passe par la tête ! Bonne lecture.*

## EDITO

### L'Edito

p.2 // Vie de la SCOP

p.3 // ZOOM Producteurs Locaux

p.4 // Infos Produits

p.5 à 6 // Dossier - revue de presse

p.7 à 8 // Biocoop, notre réseau

p.9 à 11 // Infos Bio locales - Agenda - Animations magasins

p.12 // les recettes et Conseils



St Gaudens jour de marché

La SCOP (Société Coopérative et Participative) BioComminges organise chaque mois une Réunion Mensuelle ouverte à tous les salarié(e)s des deux magasins de Landorthe et du Bazert et à ses coopérateurs extérieurs. Cette assemblée de salariés et de coopérateurs constitue l'organe phare de notre SCOP, celui qui valide les grandes orientations sociales, politiques et stratégiques de l'entreprise BioComminges. Les ordres du jour sont prévus à l'avance, les sujets, parfois disséqués en amont par des groupes de travail, débattus puis soumis à une validation au consentement.

La Réunion Mensuelle de ce mois d'avril avait pour but, entre autres, de choisir un avenir pour le magasin de Landorthe : déménagement ou lifting (lifting = travaux avec réagencement) ?

Notre magasin de Landorthe est en effet vieillissant (sol, étagères notamment), avec une disposition de ses rayons ancienne (déjà 10 ans) : Fruits et Légumes et Service Arrière (rayon fromage, viande à la découpe, pain, café et thé en vrac) au fond du magasin, très peu d'espace voué à la convivialité, avant du magasin chargé, peu d'espace d'affichage de communication...

Après deux réunions consacrées à ce thème, et après analyse de quelques études, les coopérateurs présents à la Réunion Mensuelle d'avril ont choisi plusieurs axes forts : - Lifting du magasin de Landorthe : NON, validé sans objection.

- Déménagement du magasin de Landorthe : OUI, validé sans objection.

Une autre décision sans objection a été prise, celle d'ouvrir un petit magasin dans le centre-ville de St Gaudens. Le concept de ce magasin reste à définir, il se peut qu'il soit également un espace de restauration, 100% bio cela va de soi.

Les décisions étant prises, restent à trouver les financements, les locaux, les artisans pour les travaux, établir les plans...

Le chantier est immense mais ô combien passionnant et motivant !

### aux manettes...

Direction Editoriale : Arnaud Besnard

Conception graphique : Iza Beauvillier

Rédaction & Articles : Ouvert à tous les membres de la Scop

Newsletter : Marie Lacoste

Site : [www.biocomminges.biocoop.net](http://www.biocomminges.biocoop.net)

Mail : [biocooplandorthe@gmail.com](mailto:biocooplandorthe@gmail.com)

Contact : Scop Biocomminges - ZC de Landorthe - RD 817-31800 Landorthe. 05 62 00 83 00



# Vie de la SCOP

## Don militant, nouveau projet

à partir de début mai, nous vous proposerons de soutenir un nouveau projet que nous intitulerons « double certification ». Ce projet est en lien avec la volonté de BioComminges d'augmenter son niveau d'exigences et d'être un levier d'amélioration de la bio locale.

La double certification signifie qu'un producteur/transformateur cumulerait au cahier des charges biologique européen AB un autre cahier des charges d'un label plus exigeant techniquement mais aussi socialement : Nature et Progrès, BioCohérence et Demeter sont ceux que nous essaierons de favoriser. Les dons permettront aux producteurs/transformateurs locaux qui souhaitent adopter un des cahiers des charges (et Charte) d'un de ces organismes, de payer leur adhésion annuelle.

## Suivi de Projets, appel à candidature :

La carte fidélité des magasins de Landorthe et du Bazert, au fonctionnement atypique, offre la possibilité aux client(e)s qui en sont détenteurs de redistribuer leurs gains générés par les remises à des projets divers. Un groupe « Suivi de Projets » a été mandaté avec pour objectif de cibler des projets qui pourront ensuite bénéficier des dons des consom'acteurs, consom'atrices. Ce groupe a du mal à se constituer, nous faisons donc un appel, via ce BioMénages, à tous ceux et celles (consommateurs(trices), producteurs(trices)) qui voudraient le rejoindre. Egalement, si vous avez des idées de projets (bio évidemment) qui seraient susceptibles de bénéficier des dons des consom'acteurs, consom'atrices de la SCOP, faites-nous en part ! Merci d'avance.



## Don militant, la contribution de

**BioComminges :** BioComminges, en fonction de l'équilibre de son bilan financier, donnera un complément aux projets ayant bénéficié du soutien des consom'acteurs-consom'atrices de notre SCOP. Nous vous tiendrons informé(e)s des montants versés.

## Un Projet Alimentaire de Territoire :

Sur la base d'un état des lieux et de constats partagés, un PAT est l'élaboration d'une stratégie partenariale qui répond aux défis sociaux, environnementaux, économiques et de santé autour de l'alimentation.

**Et pour le Comminges ?** L'objectif est de mettre en place un projet alimentaire de territoire pour le Comminges pour répondre à ces enjeux.

La phase de préfiguration du PAT Comminges élaborée de manière concertée à l'initiative d'élus, d'associations et d'agriculteurs biologiques du Comminges, a permis de faire



émerger 3 axes de travail et de mettre en place un comité de pilotage (composé des 3 Communautés de communes, du PETR Comminges Pyrénées, de la Région Occitanie, ERABLES 31, de la DRAAF) et se conclura par le dépôt d'un dossier de reconnaissance PAT auprès du Ministère et d'un dossier de financement au mois de juin.

Pour la suite de ce travail deux sessions d'ateliers seront organisées et ouvertes le plus largement possible aux acteurs du territoire et suivies par le comité de pilotage. BioComminges, par la présence bénévole de certains de ses salariés, participera à ces ateliers « Accompagner le changement des pratiques pour une agriculture et une alimentation bio, locale et de qualité en Comminges » et « Comment soutenir et conforter les projets structurants pour une alimentation bio, locale et de qualité en Comminges ».

# Visite producteurs locaux

## GAEC de la Hitte

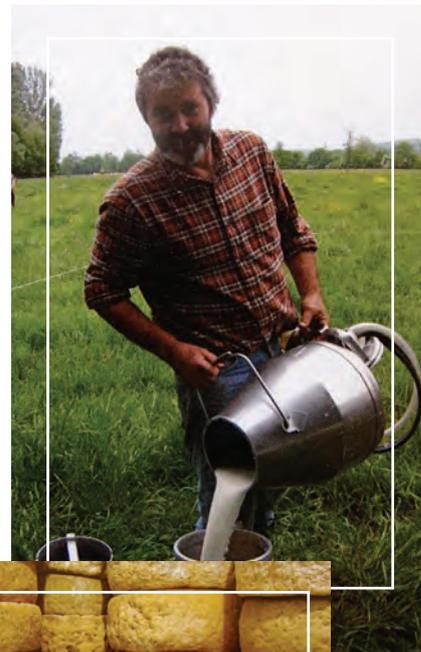
### “le couserans”

#### PRATIQUE

#### Où les retrouver ?

à la ferme : Lacave en Couserans, à L'intermarché de St Girons, les Biocoop du Sud-Ouest et certaines en Bretagne, à Rungis chez un grossiste et certains crémiers Toulousains comme “chez Betty”...

Philippe et Thomas



François



## ZOOM SUR LE GAEC DE LA HITTE

Surplombant la rivière du Salat, sur les côteaux ariégeois, la ferme de la Hitte a vu le jour il y a une vingtaine d'années quand Anne et François s'y sont installés. Aujourd'hui, Philippe, Thomas sont associés au GAEC.

Avant-gardiste, François y a toujours pratiqué un élevage et une agriculture biologique. Toute la production laitière est transformée en Tomme des Pyrénées “Le BioCouserans”. Depuis quelques années une production annexe de porc permet de valoriser le petit lait issu des fabrications. Nous sommes charmés par l'endroit et ses habitants, il règne une atmosphère sereine en ces lieux où tout est équilibré, pensé. Nous discutons avec François sur les choix de Biocoop, sur les labels Bio, c'est intéressant de confronter les points de vu. Son choix s'est porté sur le label Nature et Progrès et il le défend. Il nous raconte aussi la ferme, les vaches, à la ferme de la Hitte, une attention particulière est portée à leur cycles de repos entre les périodes de lactation et de reproduction. Il nous emmène voir le troupeau (22 vaches, 2 taureaux et 15 génisses d'élevage). Dans les prés les vaches sont paisibles, à notre approche, elles

viennent nous “saluer”, je suis sous le charme de leur yeux de biche, elles sont magnifiques.

Le résultat de tant de soins, de choix engagés et c'est plusieurs récompenses pour la qualité de leur fromage à travers les années, médaille de bronze dès 1998, en 2002 aussi puis l'Or en 2012.

Si vous aimez les belles histoires et le bon fromage, dégustez du BioCouserans.



Brunes des alpes

## Infos produits

### L'EAU EN BOUTEILLE DE PLUSIEURS MARQUES CONTAMINÉE PAR DES PARTICULES DE PLASTIQUE



#### L'eau en bouteille de plusieurs marques contaminée par des particules de plastique

Du plastique dans votre bouteille. L'eau de nombreuses grandes marques à travers le monde est contaminée par de minuscules particules de plastique dont les dangers sur la santé sont méconnus, indique une étude publiée mercredi 14 mars. Des chercheurs ont testé l'eau de plus de 250 bouteilles dans neuf pays dont le Liban, l'Inde ou les Etats-Unis, sous la conduite de Sherri Mason, professeure à l'université de l'Etat de New York à Fredonia, selon un résumé de l'étude publié sur la plateforme médiatique Orb Media (en anglais).

**Du plastique a été trouvé dans 93% de ces échantillons d'eau** en bouteille de plusieurs marques comme Aqua, Aquafina, Dasani, Evian, Nestlé Pure Life ou San Pellegrino. Il s'agissait notamment de polypropylène, de nylon et de polytéréphtalate d'éthylène (PET). En moyenne, les chercheurs ont trouvé, dans chaque litre d'eau, 10,4 particules d'une taille environnant 0,10 millimètre. "Je pense que cela vient du processus d'embouteillage. Je pense que la plupart du plastique vient de la bouteille elle-même, de son bouchon, du processus industriel d'embouteillage" a expliqué Sherri Mason à l'AFP.

**BioCommingses**, en amont d'une décision prise au **congrès Biocoop de Marseille en juin 2016**, avait décidé en 2008 d'arrêter la commercialisation de l'eau en bouteille plastique Montcalm. Ce n'est pas tant la présence de particules de plastique dans l'eau qui avait motivé la décision (nous ne savions pas à l'époque) mais le constat écologique catastrophique lié aux millions de tonnes de déchets générés par la production et la consommation de bouteilles. Le poids des palettes transportées par les camions Biocoop avait aussi été pris en compte puisque cela générerait une surconsommation de gasoil.

#### À PROPOS DES PROTÉINES VÉGÉTALES... POURQUOI BIOCOOP REFUSE LES ISOLATS DE PROTÉINES DE POIS D'ORIGINE CHINE ?

La demande des consommateurs en produits à forte teneur en protéines végétales progresse (flexitarisme, régimes minceurs).

Les fournisseurs de Biocoop développent des produits enrichis par des **isolats\*** (ou protéines pures) de végétaux et notamment de pois. Alertées par les experts Biocoop, les commissions stratégie secteurs ont choisi de refuser les produits contenant des protéines de pois origine Chine. En effet, il existe deux méthodes d'extraction pour obtenir des protéines végétales de pois. L'une, utilisée en Chine, est basée sur un procédé chimique à base d'acides qui permet d'avoir des isolats de protéines avec des concentrations importantes jusqu'à 80 % de protéines et plus. L'autre est un procédé naturel d'extraction par assèchement pour des teneurs plus faibles ne dépassant pas 60 % : les concentrés de protéines. Biocoop privilégie donc les concentrés qui ne dénaturent pas la qualité de la protéine et sont produits en France ou dans l'Union européenne. **\*Isolat bio = protéine alimentaire pure ou presque pure obtenue à partir de graines bio de protéagineux**



# Dossier - Revue de presse

## A PROPOS DU FUTUR RÈGLEMENT BIO

Trois ans après le lancement des consultations, les pays membres de l'Union européenne sont parvenus en fin d'année dernière à un accord sur le nouveau règlement de l'agriculture biologique applicable à l'ensemble des états membres, mais aussi à tout pays qui souhaite importer du bio sur le marché européen.

**Ce règlement entrera en vigueur en janvier 2021.**



### Avancées et retours en arrière...

Le texte adopté présente des avancées : interdiction des nanoparticules, évolution des règles encadrant les importations, transition vers les semences 100 % bio ou définition de la notion de variétés biologiques. Mais il reste insuffisant sur les tailles d'élevage, le lien au sol. Il introduit de surcroît une dérogation au principe de contrôle annuel auquel la filière bio française est très attachée. Le travail au niveau communautaire se poursuivant, l'heure est à la vigilance.

Même son de cloche du côté de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) : "Garantir une agriculture bio en phase avec ses principes fondateurs et assurer la confiance des consommateurs, tels étaient les objectifs de cette révision du cahier des charges européen. Après plus de 3 années de travail, les paysan-ne-s bio français-es font le constat que si l'outil réglementaire européen est nécessaire pour harmoniser les pratiques il n'est pas adapté pour valoriser les démarches de progrès et la relocalisation voulue par la société et les producteur-ice-s du réseau FNAB."

Les nouvelles règles offrent la possibilité d'espacer les contrôles jusqu'à 24 mois pour des opérateurs ayant démontré leur bonne application de la réglementation pendant 3 années consécutives. Les modalités de ces contrôles tous les 2 ans restent à écrire.

Les petits producteurs pourront recourir à une certification de groupe, une mesure visant à réduire les coûts de la démarche de certification et à rendre la pratique de l'agriculture bio plus accessible pour les fermes agricoles de toutes tailles.

Le règlement bio prévoit depuis 25 ans une obligation de moyens par les producteurs et transformateurs : absence de recours aux produits chimiques et aux OGM, pratiques agricoles durables, accès des animaux au plein air...

Malgré ces précautions, des contaminations peuvent arriver car les seuils de déclassement ne sont pas harmonisés entre pays et organismes de contrôle. Le projet prévoit l'harmonisation de ces seuils. Les producteurs bio profitent de cette évolution pour poser la question de l'indemnisation des cultures contaminées par les voisins conventionnels.

Les accords d'équivalence avec les pays extérieurs à l'Union européenne, en vertu desquels les certifications bio nationales hors UE étaient considérées comme équivalentes à celles en vigueur dans l'UE, sont abolis. Les produits biologiques importés devront montrer leur conformité aux règles bio européennes.

## Biocoop veut des contrôles fréquents

Les produits biologiques ont gagné la confiance des consommateurs grâce à des règles cohérentes et à un système de contrôle annuel fiable. Biocoop milite au sein des organisations bio pour que les contrôles annuels soient maintenus.

## BioComminges veut rehausser ses exigences et privilégier certains labels

Nul doute que la version finale du cahier des charges AB européen version 2021 présentera nombre de défauts. Les enjeux commerciaux sont tels, le lobbying des distributeurs conventionnels (Leclerc, Carrefour,...) tellement prégnant, qu'AB 2021 conservera nécessairement une « souplesse » (comprendre : faiblesse) pour que la grande distribution ne passe pas à côté de la manne financière qu'offre le marché du bio.

Biocoop dispose de son propre cahier des charges, fruit d'une recherche permanente d'améliorations qualitatives pertinentes par rapport à la certification AB.

La SCOP BioComminges, sociétaire du réseau Biocoop, bénéficie de ce cahier des charges mais désire renforcer son niveau d'exigence en privilégiant officiellement des labels bio qui proposent des garanties supérieures à l'AB. (<http://biocomminges.biocoop.net/docs/13/PagesLibres/biomeningesn5-mars2018.pdf>)

Voici une présentation de l'un deux,  
**BIO COHÉRENCE :**

Bio Cohérence est une marque de filière portée par des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs. Elle garantit des produits bio répondant à des critères exigeants. A ce jour, elle couvre principalement les produits alimentaires. D'autres produits sont également labellisés, comme des semences, des plants et des fleurs. Les opérateurs labellisés Bio Cohérence s'engagent à trois niveaux :

- 1 / Ils signent la charte des valeurs.
- 2/ Ils respectent le cahier des charges Bio Cohérence.
- 3/ Ils s'engagent dans une démarche de progrès englobant les aspects sociaux et environnementaux.

Bio Cohérence, c'est également le nom de l'association qui gère la marque. Elle compte à ce jour près de 600 adhérents : utilisateurs de la marque et adhérents de soutien. Elle est dirigée par douze membres gestionnaires (structures collectives).

Le cahier des charges Bio Cohérence complète la réglementation bio. Il y ajoute des règles plus strictes qui garantissent à la bio toute sa cohérence. Il s'applique aux producteurs et transformateurs de produits biologiques. Un cahier des charges distribution sera bientôt mis en œuvre.

La répression des fraudes classe Bio Cohérence comme label sûr dans la forêt des multiples marques qui fleurissent avec des allégations plus ou moins contrôlées. Des professionnels les rejoignent comme le groupement de maraîchers de Norabio (groupe-



ment partenaire Biocoop) et bientôt Si Bio (Roussillon). Des contacts prometteurs sont noués avec les coopératives céréalières historiques de la bio française, avec un projet d'équivalence avec la marque

Bio Suisse.

## Évolutions du cahier des charges Production (AG déc. 2017) :

- Vinification : des dérogations pour l'utilisation exceptionnelle de levures exogènes pourront être accordées, sous justification d'un arrêt de fermentation (levures non OGM et aromatiquement neutres).
- Origine des matières premières d'origine végétale utilisées pour l'alimentation des herbivores : elle doit être 100 % France (avec une période de transition de 5 ans)

## Un cahier des charges Transformation en construction :

- L'activité d'un transformateur adhérent doit désormais être 100 % bio, avec une période de transition de 5 ans pour atteindre cet objectif.
- Les entreprises bénéficieront d'une période de transition de 5 ans à partir de leur adhésion pour atteindre les seuils exigés d'ingrédients Bio Cohérence dans les produits transformés.

Le groupe avance sur d'autres propositions concernant les matières premières, les additifs et process, les volets social et environnemental, le conditionnement, etc.

## UNE BOULANGERIE CHEZ BIOCOOP



Du pain sur la planche, Marie-Stéphane Buisan en a pour un moment avec la boulangerie-pâtisserie Biocoop qu'elle vient d'ouvrir à Boé (47). **Le Millegrain** est le premier projet du genre chez Biocoop : " Je propose une offre certifiée bio en boulangerie, pâtisserie et restauration rapide à base de produits frais. Biocoop m'approvisionne en sucre, farine spéciale, confiture, beurre et chocolat ; ma farine est, pour l'essentiel, locale et fabriquée dans des moulins à meules en granit ”.

L'entreprise compte déjà 7 salariés, dont un chef pâtissier et deux boulangers. Rendez-vous dans un an pour un premier bilan.

## LE CHIFFRE DU MOIS : 74000 EUROS

Biocoop a mis en place une carte de fidélité nationale que plusieurs magasins Biocoop en France ont choisi. **BioComminges a décidé de conserver son propre système de fidélité estimant que sa carte favorisait plus les produits locaux que la carte nationale et considérant que le passage à une carte fidélité Biocoop occasionnerait une hausse de notre marge sur les produits de l'ordre de 0.5%** (les cartes fidélité ont toutes un coût qui est répercuté sur les prix consommateurs quels que soient les commerces). Néanmoins, il convient de vous informer de l'actualité de cette carte Biocoop puisque son fonctionnement offre la possibilité aux consommateurs de faire un don à un projet choisi par Biocoop : pour l'heure le projet Terre de Liens (dont l'action principale passe par l'acquisition de terres et de fermes qui vont rejoindre le réseau des fermes Terre de Liens.



Ces terres sortent définitivement du marché spéculatif, sont assurées d'être maintenues à long terme dans leur vocation agricole et sont prêtes à accueillir de nouveaux agriculteurs aux pratiques agricoles respectueuses des sols et de l'environnement). La somme collectée pour Terre de Liens grâce au don militant depuis le déploiement du dispositif s'élève début mars à 74 000€. <https://terredeliens.org/-le-sens-de-notre-action-.html>

## BOUCHERIE-CHARCUTERIE ON RELOCALISE !

Un nouvel atelier de transformation de viande porcine se construit dans le Sud-Ouest. Une initiative locale qui rejoint l'objectif stratégique de Biocoop de régionaliser l'offre nationale. À l'origine, Guillaume Dalix, responsable des magasins Biocoop Le Grain D'or en Dordogne, et le groupement de producteurs Le Pré Vert, membre de la section agricole de Biocoop, souhaitent redimensionner l'outil de transformation charcutière existant, près de Périgueux. « L'agrandissement de cet atelier permettra de fournir en viande de porc les rayons boucherie des magasins Biocoop du SudOuest, explique Guillaume Dalix. D'ici la fin de l'année, une partie des produits de charcuterie de la gamme Ensemble\* pourra également être produite dans cet atelier pour la région Sud-Ouest ». En amont, le défi est de développer la pro-



duction porcine sur la région. Le rapprochement entre production et consommation se poursuit !

\* Ensemble, c'est la marque du commerce équitable. Elle concrétise le travail de construction de filières. Pour intégrer la démarche Ensemble, le produit doit être composé d'au moins 70% d'ingrédients issus du commerce équitable Nord-Nord et/ou Nord-Sud.



## ASSOCIATION DE BIEN PUBLIC infOGM

est une veille citoyenne d'informations – (avec un statut d'association loi 1901) – sur tout ce qui concerne les OGM et aussi les semences paysannes,

véritables alternatives à l'agriculture dite conventionnelle. Ses objectifs sont d'informer les consommateurs, sans contrainte ni culpabilité, et d'expliquer avec pédagogie afin qu'une prise de conscience massive permette des changements d'envergure sur le plan politique. + sur : [www.infogm.org](http://www.infogm.org)

Biocoop apporte un grand soin à éviter les contaminations OGM dans les produits qu'il commercialise et soutient les associations anti-OGM et leurs actions militantes depuis de nombreuses années. Le partenariat avec Inf'OGM a commencé avec les « Faucheurs volontaires », qui agissent selon les principes de non-violence et de désobéissance civile. Mais pour accompagner leur revendication, Biocoop avait besoin d'un argumentaire, d'une caution de sérieux. Les publications d'Inf'OGM permettent d'étayer des arguments sur le plan scientifique et juridique. Elles constituent une véritable banque de données fruit d'un travail extrêmement technique de collecte et d'analyse d'informations sur les OGM et, depuis quelques années, sur les semences paysannes. Inf'OGM occupe un rôle aussi fondamental sur les OGM que dans le processus de défense de la biodiversité. La bio a besoin d'eux et Biocoop n'hésitera pas à continuer de les soutenir en les présentant à l'ensemble de ses réunions politiques. + sur : [www.infogm.org](http://www.infogm.org)

## SECTION ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE BIOCOOP



La section ESS (Economie Sociale et Solidaire) est composée de sociétaires coopérateurs. Il s'agit de sociétaires magasin sous statut ESS (coopératives, SCIC, SCOP, etc.), et d'associations créées par des magasins fondateurs.

La section ESS a pour mission de promouvoir et développer l'ESS au sein et autour du réseau Biocoop. Les coopérateurs qui la composent doivent permettre par leur apport à la Coopérative Biocoop d'ancrer celle-ci dans l'ESS et son développement, projet central dans son objet social.

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

# Infos Bio Locales, Infos utiles et pétitions

## COMPTEUR LINKY

Depuis janvier 2016, l'industriel Enedis (filiale d'EDF) a entrepris de remplacer les compteurs d'électricité par des compteurs communicants appelés « Linky ». Ces installations sont programmées dans toutes les communes de France entre 2016 et 2021 (35 millions de compteurs, coût de mise en place estimé : 5 milliards d'euros minimum).



### Quels sont les risques ?

- Augmentation prévisible de la facture ERDF pour compenser le coût de mise en place.
- Les radiofréquences du Linky sont officiellement classées "potentiellement cancérigènes" par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).
- Intrusion sur le comportement énergétique des particuliers, avec la possibilité technologique de surveillance à des fins de commerce ou de surveillance policière.
- Provocation d'incendies accidentels rares mais réels et perturbation des installations domestiques

### Résistance locale

**Courant 2016, l'association Carline** s'est fortement impliquée pour l'émergence d'un débat au niveau local. Le collectif commingois "**Le compteur Linky en question**" se mobilise pour informer les citoyens et les élus. Voici quelques informations qu'ils nous ont relayé récemment :

\* Coûteux, compliqué, pas si utile...

La Cour des comptes épingle le compteur électrique Linky & les avantages d'Enedis, 07/02/2018 : Les magistrats chargés de veiller sur la bonne gestion des finances publiques confirment ce que les collectifs dénoncent depuis des mois. Le compteur intelligent est largement critiqué **par la Cour des comptes dans son rapport** :

- La Cour évoque "un dispositif coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis"
- Le financement du système est " assuré par les usagers ", " un différé tarifaire au coût excessif ", avec un remboursement par les consommateurs à partir de 2021. Leur facture d'électricité augmentera à partir

de la fin du déploiement. Enedis a aussi bénéficié de conditions de rémunération trop généreuses pour ce déploiement. Au-delà de ces aspects financiers, la Cour des comptes déplore un " pilotage insuffisant par les pouvoirs publics ", un défaut de pilotage de la part de l'État avec une prise en compte trop tardive des inquiétudes des consommateurs en matière de risque sanitaire et de préservation des données personnelles.

- " L'analyse bénéfices-coût au niveau de la distribution ne peut à elle seule justifier économiquement le projet et, en l'état actuel des travaux, le système n'apportera pas les bénéfices annoncés en ce qui concerne la maîtrise de la demande d'énergie ", souligne la Cour. "Les moyens mis en place pour permettre à l'utilisateur de connaître sa consommation détaillée, préalable à toute action de maîtrise de la demande d'énergie, sont insatisfaisants ", déplore-t-elle.

[https://www.francetvinfo.fr/societe/couteux-complique-pas-si-utile-la-cour-des-comptes-epingle-lecompteur-electrique-linky\\_2597216.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/couteux-complique-pas-si-utile-la-cour-des-comptes-epingle-lecompteur-electrique-linky_2597216.html)

<http://www.boursorama.com/actualites/linky-la-cour-des-comptes-epingle-les-avantages-d-enedis228029f80e4a195279aadf794d5df363>

Le rapport de la Cour des comptes :

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/07-compteurs-communiquants-Linky-Tome-1.pdf>

## TABLE RONDE "RÉVÉLER SA FÉMINITÉ AVEC LES FLEURS DE BACH"

**Samedi 21 avril 2018 à 9h30**

Le thème abordé sera comment révéler sa féminité avec les Fleurs de Bach

Quelles Fleurs de Bach pour accepter sa part féminine, vivre pleinement chaque étape de transformation, évoluer sereinement dans les cycles féminins, profiter harmonieusement de son désir féminin?

Moment riche en partages pour mieux cerner ce qui empêche l'épanouissement de certains pans de vie féminine. Découverte des Fleurs de Bach pour réguler ces difficultés et possibilité de créer votre propre mélange de Fleurs à l'issue de la matinée.

## Infos bio locales & pétitions

auprès de **Valérie, conseillère agréée Fleur de Bach**,  
au 06.66.21.31.04.

**Au Diapason** en ville, 41 av. du Maréchal Foch, St Gaudens.  
Tarif 25 € & 15 € adhésion annuelle à Diapason.

<https://comminges.demosphere.eu/rv/6867>



### **ASSOCIATION CARLINE : info et vente du double DVD "Après-Demain ?"**

Il regroupe plus de 10 heures d'informations. Il donne des clefs de compréhension du monde d'aujourd'hui, et met en valeur des initiatives en cours pour demain et des propositions pour préparer après-demain. La société humaine est en crise économique, environnementale, sociale, politique... Il ne suffit pas de constater les problèmes, il faut s'attacher à **comprendre les mécanismes qui les sous-tendent**. Nombreux sont ceux qui expérimentent des alternatives dans le champ des possibles actuels. Un grand nombre imaginent également de **nouveaux paradigmes qui donneraient du sens à l'avenir**. Ensemble refusons la fatalité pour **construire des projets qui font sens**. Produit en 2017, cette compilation de 27 vidéos coups de cœur est une sélection réalisée par notre communauté qui donne des **clefs de compréhension du monde** d'aujourd'hui (Disc. 1), et met en valeur des **initiatives en cours** pour demain et des **propositions** pour préparer après-demain (Disc.2)

Prix Libre dans nos 2 magasins. <https://asso.informaction.info/blog/nos-activites-5/post/nos-compilations-6>

### **INFOS LOCALES :**

**Dimanche 15 avril : Cérémonie de la Hutte à sudation (sweat lodge) à Saint Arroman** (entre Sarrancolin, La Barthe de Neste et St Laurent de Neste). Contact Sandra : **06-86-69-71-32**

**Nouveau site : Les petites mains du terroir où tous les créateurs en Comminges / Pyrénées- Centrales** peuvent avoir une page personnelle : [www.artisandart3165.blogspot.fr](http://www.artisandart3165.blogspot.fr)

### **INFOS MILITANTES, PÉTITIONS À SIGNER :**

**Des Amis de la Terre, "Stop à l'huile de palme dans nos carburants" :**

<http://r.campagnes.amisdelaterre.org/70y5td1ssn81ff.html>

**De France Nature Environnement, pour "La protection des milieux aquatiques face aux pesticides" :** <http://civicrm.fne.asso.fr/civicrm/mailling/view?reset=1&id=7470>

**D'agir pour l'Environnement, restauration collective "Plus de bio, moins de pesticides" :**

<http://r.mailing4.agirpourenvironnement.org/82s7h46l bv7pvf.html>

### **ROBIN DES TOITS, PÉTITION :**

A l'heure où l'Etat français impose par la loi l'installation des compteurs LINKY au sein même du domicile de l'ensemble de la population, il est plus que nécessaire de faire reconnaître officiellement par l'OMS la nocivité des radiofréquences.

Cette pétition est internationale. Elle est soutenue par le Dr. Lennart HARDELL, Oncologue suédois, MD PhD, Hôpital Université d'Orebro, qui demande le **reclassement des radiofréquences dans le Groupe 1 - cancérigène pour l'homme**, comme l'ont été le tabac, le plomb, l'amiante, les vapeurs de diesel, etc.

Cette pétition est rédigée en anglais. Si vous ne comprenez pas l'anglais, cette pétition demande à l'OMS de reclasser les radiofréquences, actuellement classées dans le Groupe 2B potentiellement cancérigène, dans le Groupe 1 = cancérigène pour l'homme.

**Nous vous invitons vivement à signer et à faire suivre le lien de cette pétition en ligne :**

[IARC, WHO: Move Radio Frequency Radiation from Class 2B to Class 1 CIRC, OMS: Déclassez le rayonnement des radiofréquences du Groupe 2B au Groupe 1](http://IARC.WHO: Move Radio Frequency Radiation from Class 2B to Class 1 CIRC, OMS: Déclassez le rayonnement des radiofréquences du Groupe 2B au Groupe 1)

[https://secure.avaaz.org/en/petition/IARC\\_WHO\\_Move\\_Radio\\_Frequency\\_Radiation\\_from\\_Class\\_2b\\_to\\_Class\\_1/?snqQjdb](https://secure.avaaz.org/en/petition/IARC_WHO_Move_Radio_Frequency_Radiation_from_Class_2b_to_Class_1/?snqQjdb). Par votre signature vous offrez au Pr. L. HARDELL une force d'union internat.

**ROBIN DES TOITS Attention chgt d'adresse de Correspondance : 55 rue des Orteaux 75020 Paris**  
- Tél. : 33 1 47 00 96 33 - E-mail : [contact@robindestoits.org](mailto:contact@robindestoits.org) - <http://www.robindestoits.org>

# Agenda Carline & animations magasins Avril 2018

L'association C.a.r.l.i.n.e (Consom'acteurs Avisés Respectant Les Intérêts de Notre Environnement), crée en 1992, a pour objectif de sensibiliser le public sur La Bio.

ACTIVITÉ	AVEC QUI	QUAND	HORAIRE	OÙ	FRAIS
AG de CARLINE		Mardi 10 avril	20h30	Biocoop Landorthe	
Asso "Passe-Graines", échanges du Printemps	graines, plants, boutures de légumes, fruitiers et fleurs.	Vendredi 20 avril	à partir de 15h	devant Biocoop Landorthe	
Conférence participative " Les Elixirs Sonores "	Albine Duport, Musicothérapeute Energéticienne	Samedi 21 avril	17h	Biocoop de Landorthe	Participation libre.
Conseils en nutrition et Échanges " Huiles et matières Grasses ".	Naturopathe Anne-Sophie Tricoire	Mercredi 25 avril	17h	Biocoop de Landorthe	Participation libre.
Animation Ebike Adventure Vélos électriques, et différents véhicules élect..	François, spécialiste en autoconstruction de véhicules électriques	Jeudi 26 avril si le temps le permet	11h-13h et 15h-18h	Biocoop de Landorthe	
Découverte du pdt d'entretien 100% naturel écono./éco. du Baume pour cuir à la cire d'abeille et à l'huile de jojoba bio.	+ d'info sur <a href="http://bioproline.com">bioproline.com</a>	Jeudi 12 avril	10h à 12h30	Biocoop de Landorthe	
Réponses sur les produits Weleda	Conseillère Weleda	Jeudi 19 avril	Toute la journée	Biocoop de Landorthe	
Présentation de BE save (mise sous vide)	Guy Demarle BE save	Samedi 28 avril	en matinée	Biocoop de Landorthe	
Expo- Vente (fab.artisanale, française, garantie 1 ans...)	Chaussures BIONAT	Jeudi 03 Mai  Vendredi 05 Mai	Toute la journée	Biocoop de Landorthe  Biocoop du Bazert	
Séance de Dédicace "Anna qui chante"	Sandra Paolini auteur de livres pour enfants	à noter dans votre agenda	EN MAI !	Biocoop du Bazert	

# Les recettes et Conseils

## LE CONSEIL D'ARNAUD (magasin de Landorthe)



**Vous le savez peut-être :** vous avez la possibilité en caisse de participer à des dons au profit de projets que nous sélectionnons.

Depuis début février, Marie Noëlle et Denis Sost, éleveurs bio en Barousse, en bénéficient suite à un incendie qui a touché leur exploitation en décembre 2017.

**Il existe deux manières de bonifier les dons :** si vous avez un compte fidélité, vous pouvez octroyer ponctuellement une partie ou la totalité de votre portemonnaie virtuel. Si vous avez un compte ou si vous n'en avez pas, vous pouvez opter pour « l'arrondi militant » en choisissant une somme qui s'ajoutera au montant de votre ticket.

Au jour du 06/04/2018, les dons qui alimentent le projet Sost, s'élèvent à 1367 euros. C'est beaucoup, merci pour eux !, mais c'est peu en même temps. Considérant le nombre de jours d'ouverture sur la période février-début avril, soit 54, les montants des dons journaliers s'élèvent pour le coup à 25.31€ pour nos deux magasins.

230 clients en moyenne/jour fréquentent BioComminges Landorthe et 185 BioComminges Bazert, soit 415 clients au total.

Si chacun donnait 10 centimes d'euro, le montant journalier des dons sur les deux magasins se porterait à 41.5€ par jour !!!

Avec une toute petite mise multipliée par l'ensemble d'entre vous qui faites vos courses chez nous, le montant des dons aurait pu atteindre 2241€ en 54 jours !

**Notre force collective est immense, nous la mésestimons souvent.**

## LES RECETTES DE YANNICK (magasin de Landorthe)



### VELOUTÉ DE CHOU-FLEUR ET POMME VERTE

**Préparation** 20 min **cuisson** 30 min, 6 pers.

**Ingrédients :** 1 chou-fleur, 1 oignon, 1 pomme, 1 cuillère à café de curry doux, 30cl de crème fleurette, 30cl de lait, 15g de beurre salé, sel et poivre.

Rincez le chou-fleur et faites-le cuire dans une casserole d'eau bouillante salée, égouttez-le et réservez. Faites revenir l'oignon haché et la pomme taillée en dés dans le beurre pendant 5 minutes puis saupoudrez de curry et poursuivez la cuisson 2 minutes. Salez, poivrez, ajoutez la crème fleurette et le lait et laissez mijoter 10 minutes à feu doux. Versez le chou fleur dans la crème au curry et mixez jusqu'à obtenir un mélange bien lisse. Servez ce velouté bien chaud parsemé de noisettes concassées.

**Conseil :** pour transformer cette entrée en plat principal, proposez ce velouté avec des noix de St Jacques ou des langoustines poêlées dans un peu de beurre.

### SOUPE AUX LÉGUMES D'AUTREFOIS



**Préparation** 15 min/ **cuisson** 1 heure/ 4 pers.

**Ingrédients :** 250g de panais, 100g de topinambours, 250g de rutabagas, 150g de carottes, 1 oignon, 2 gousses d'ail, huile d'olive, 1 c. à soupe de graines de fenouil, 1 c. à café de curcuma, 1 litre de bouillon de légumes, 20cl de lait.

Epluchez et coupez les légumes en petits dés. Emincez l'oignon et l'ail. Dans une cocotte, faites revenir l'oignon et l'ail dans un peu d'huile d'olive avec les graines de fenouil et les épices. Ajoutez les légumes, faites dorer quelques minutes.

Ajoutez le bouillon, couvrez et laissez mijoter 45 minutes en remuant de temps en temps. Quand les légumes sont bien cuits, ajoutez le lait, prolongez la cuisson quelques minutes et mixez.

Scop BioComminges ZC de Landorthe - RD 817-31800  
Landorthe. 05 62 00 83 00 // ZC de Lane  
Bazert 31210 Gourdan Polignan. 05 61 94 01 71.

© Photos : Biocoop service communication ©Iza.B-©Pixnio, ©Pxhere

